

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (28) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIER, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, Mme FARINEAU, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD . Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme LEBORGNE, MM. ERGUL, BENDJILLALI, BEAUDEUX, GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. GANIVELLE MICHAUD, AUDEBERT, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

M. MIS, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. MAUDUIT, mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire Mme. PETIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme RABUSSIER
Mme COTTEREAU, mandant a pour mandataire M. DUMAS
Mme MESLEM, mandant a pour mandataire Mme FARINEAU
Mme METAIS, mandant a pour mandataire M. PAILLER
Mme WEINLAND, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. BARAUDON, mandant a pour mandataire M. GANIVELLE
Mme PESNOT-PIN, mandant a pour mandataire M. MICHAUD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Parkings Saint-Jacques et Alaman - Ouverture et gratuité des samedis et dimanches pendant les fêtes de fin d'année

La commune souhaite organiser l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques et Alaman à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette décision se décline sous deux angles :

- la promotion des parkings Saint-Jacques et Alaman,*
- la dynamisation au travers de cette opération du centre ville et de ses commerces.*

Il est donc proposé l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques et Alaman .

* * * * *

CONSIDERANT que la commune souhaite organiser l'ouverture et la gratuité des parkings Saint-Jacques et Alaman à l'occasion des fêtes de fin d'année,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 17 novembre 2016

n° 15

page 2/2

Le conseil municipal ayant délibéré, décide

- d'instaurer l'ouverture et la gratuité du stationnement dans les parkings Saint-Jacques et Alaman les samedis 10, 17 et 24, 31 décembre 2016 ainsi que les dimanches 11 et 18 décembre 2016 (pour les abonnés 5 jours leurs seront crédités sur présentation de leur carte à l'accueil du parking),
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 22.11.2016

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

